

PROJET DE CENTRALE DANS LA RÉGION DES ÎLES DE LA MADELEINE

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

La centrale de Cap-aux-Meules arrive en fin de vie après plus de 35 ans de service, et la croissance de la demande met une pression importante sur cette installation. Hydro-Québec prévoit donc construire une nouvelle centrale, plus moderne, d'une puissance d'environ 80 à 100 MW. Celle-ci fonctionnerait avec des combustibles à faible empreinte carbone, comme le gaz naturel renouvelable ou le diesel renouvelable. Le concept de la future centrale prendra en considération la possibilité d'évoluer vers d'autres types de carburants renouvelables, selon l'évolution du marché. Ce nouveau projet fait actuellement l'objet d'études, dont une analyse complète de ses impacts sur l'environnement. Le bâtiment de l'actuelle centrale pourrait être conservé et réutilisé par Hydro-Québec pour ses divers besoins opérationnels, et l'intégration des énergies renouvelables (éolien et solaire) sera prise en compte dans la planification énergétique globale de l'archipel.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Hydro-Québec au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 9 mars 2026, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à l'adresse suivante : www.environnement.gouv.qc.ca

Le 6 février 2026

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

LE RADAR

Date de parution : 6 février 2026

Format : 1/4 R (5 x 5,5)

HYDRO QC - 2025-205